Saint-Martin-d'Hères, le 18 janvier 2019

UFR Arts et sciences humaines
Directeur administratif
Fabrice BLANC
tél. 04 76 82 73 60
fabrice.blanc@univ-grenoble-alpes.fr
Assistante de direction
Nadège ROSELLI
tél. 04 76 82 73 63
Nadege.roselli@univ-grenoble-alpes.fr

Relevé de conclusions

Séance du conseil d'UFR du mercredi 16 janvier 2019 – 9h00 - salle TD6 bât. ARSH1

Conseil plénier :

- Hausse des frais d'inscription à l'Université pour les étrangers hors Europe
- Autoévaluation HCERES
- Bilan de la rencontre avec les délégués des formations
- Déroulement des examens et préparation du semestre 2
- Réorganisation du service de scolarité
- Université intégrée
- Questions diverses : tarification de la formation continue

Membres élus du Conseil *(présents ou procuration) :*

CIAVALDINI-RIVIERE L. – PR histoire de l'art

BERTRAND G. – PR histoire

ECK B. – PR histoire

MATHIEU N. – PR histoire

PERRIN D. – PR philosophie

FRINAULT M. – MCF musicologie

GAILLARD I. – MCF histoire

MARTIN P. – MCF histoire de l'art

JOUAN M. – MCF philosophie

SUTTON K. – MCF géographie

PEAUD L. – MCF géographie

SOUCHON A. – IGE RF – centre de ressources

DELHOTEL I. - TECH. RF - scolarité

UNEF et Solidaires :

HAURILLON M. – histoire

Les Arshiens

HAMADI L. – histoire

PERTEGAL T. – histoire

Personnalités extérieures : -

Membres invités permanents :
Directrices et directeurs des départements histoire, géographie, histoire de l'art, philosophie, musicologie
Responsable de la licence sciences humaines appliquées
Directrices et directeur des centres de recherche LUHCIE, LARHRA, PPL
Responsables de scolarité et du centre de ressources

Egalement présent.e.s à cette séance du conseil :
CHAOUITE B. : chargée des relations extérieures et de l'appui aux formations
PELISSON M. : responsable de la communication

Conseil plénier de l'UFR ARSH – 16/12/2019

Hausse des frais d'inscription à l'université pour les étrangers hors Europe :

- *Document : proposition d'un vote de soutien aux motions votées par les conseils centraux de l'UGA qui s'opposent à cette disposition.
- Ce dossier pose problème mais la position de l'établissement ne présente aucune ambiguïté.
- Le directeur d'UFR évoque également, afin d'informer le conseil, la lettre signée par l'ensemble des directeurs de composante, envoyée au Préfet dans le cadre des étudiants migrants.
- Pour la question de la hausse des droits d'inscription, le directeur d'UFR propose le vote d'un texte court qui marque le soutien du conseil d'UFR à la position des conseils centraux : outre la question d'ordre moral qui est posée, l'instrumentalisation de cette mesure en terme de moyens financiers est discutable.

VOTE : unanimité

Le conseil de l'UFR ARSH apporte son soutien contre la hausse des frais d'inscriptions.

Autoévaluation HCERES : présentation du calendrier, des attendus et du processus :

- *Document : calendrier.
- Rappel : les formations sont accréditées pour 5 ans dans le cadre du contrat quinquennal. L'autoévaluation s'inscrit dans une forme de « démarche qualité » qui concerne l'ensemble des universités européennes. Cette étape est coordonnée par l'HCERES, qui examine les dossiers en 5 vagues. L'évaluation a donc lieu tous les 5 ans, et l'UGA fait partie de la vague A (comme Lyon, etc.). Le rapport organise l'étude de chaque mention, dans un document de 15 à 20 pages (adaptable selon les cas) complété par des annexes (servant d'éléments de preuves).
- Les rapports doivent parvenir à la DGDFVU pour le 30 avril. Au sein de l'UFR, le directeur d'UFR indique que les dossiers devront être prêts pour le 30 mars, de façon à permettre une relecture interne (les membres du conseil seront mis à contribution et les étudiants associés, si leur charge le permet).
- L'outil Biboard est à disposition des responsables de mentions pour fournir de nombreux éléments chiffrés. Par mention, le précédent rapport/dossier est disponible sur la plate-forme alfresco. Une partie du rapport sera rédigée au niveau de l'UGA (pour les dispositifs communs à l'échelle de l'université). Certains éléments seront également complétés au niveau de l'UFR (stages, réorientation, moodle, etc.). Un petit guide est disponible sur alfresco. Il est souligné la nécessité pour chaque mention de se doter prochainement d'un conseil de perfectionnement.
- Une relecture des rapports sera effectuée au niveau de l'UGA et le rapport final devra être soumis au conseil d'UFR en juin 2019.

Bilan de la rencontre avec les délégués des formations :

Rappel :

Délégués étudiants des formations :

- *Suite à l'élection des délégués dans chaque formation, une rencontre est prévue avec la direction de l'UFR fin décembre, pour un moment d'échanges.*
- ***NB : cette rencontre a eu lieu mercredi 19 décembre.***
- *En mars, il sera tenté d'organiser un « forum des métiers » dans le cadre d'une réflexion sur l'orientation et les perspectives professionnelles. Ce forum permettrait de faire venir des professionnels à la rencontre de l'université. Son organisation reposera sur une initiative étudiante portée plus spécifiquement par les délégués de L2, coordonnés par C. Chillet, DETU, et B. Chaouite.*

Nouveaux éléments :

- *Document : récapitulatif des principaux points abordés le 19/12/18.
- Concernant la préparation de « l'après-master » : comment sensibiliser les étudiants à s'emparer des outils et dispositifs qui existent pour réfléchir à leur orientation/insertion professionnelle (cf. suite personnelle donnée au PPP pour les étudiants de master, le récent forum sur les métiers du patrimoine, etc.). Comment intégrer les ressources existantes dans le temps de l'étudiant ? Comment les étudiants pourraient s'habituer à intégrer cette démarche personnelle ? Place des réseaux d'anciens étudiants au niveau de chaque département ?

Point sur le déroulement des examens et préparation du semestre 2 :

Rappel :

Le dispositif d'admissions avec des "Oui si" est mis en œuvre pour les licences : histoire, philosophie, musicologie.

- *"Oui si" en 1 an : soutien disciplinaire : pas d'incidence sur la durée de la licence.*
- *"Oui si " en 2 ans : la L1 se fait en 2 ans et donc la licence en 4 ans (contrat pédagogique, répartition des UE).*
- *En histoire : renforcement en français, 1 groupe (compréhension, argumentation, formulation – modules communs à l'ensemble des « oui si » de l'UFR).)*
- *En philosophie : renforcement en français, 2 groupes et renforcement disciplinaire au semestre 2.*
- *En musicologie : renforcement en musicologie, 2 groupes (lecture de la musique...).*
- *Les cours de français déjà existants sont maintenus.*
- *Demande de renforcement en anglais (philosophie) : pas possible cette année, mais évolution souhaitable (1ère année du dispositif à consolider et adapter par la suite).*
- *Le département d'histoire de l'art n'a pas souhaité entrer dans ce système et demande un bilan chiffré ainsi que d'envisager l'abandon de la spécialisation progressive.*
- *Mise en place des modules d'enseignement de renforcement, avec retour positifs des enseignants sur le niveau des étudiants. L'un des buts va être de développer les compétences en français.*
- *Un point sur les effectifs de « oui si » sera fait au moyen de la mise en place des contrats pédagogiques.*
- *Au semestre 2 seront organisées des heures de tutorat étudiant (en plus du tutorat « classique », qui existe pour chacune des 5 licences).*
- *Le département d'histoire de l'art doit indiquer s'il souhaite rejoindre le dispositif en 2019.*
- *Il est rappelé que la licence SHA n'est pas concernée car la maquette prévoit déjà un accompagnement renforcé en petits effectifs.*

Nouveaux éléments :

- *Document : point sur le dispositif « oui si ».
- Retour positif sur le renforcement en français qui assurent un suivi individuel. Au 2nd semestre, les groupes ne devraient pas dépasser 12 à 15 étudiants, et l'accès sera ouvert à d'éventuels d'autres étudiants que ceux en « oui si ».

Réorganisation du service de scolarité :

- *Document : tableau récapitulatif de la répartition des fonctions.
- En raison de la lourde charge de gestion que représente la licence SHA pour ses 3 années opérationnelles depuis la dernière universitaire, l'UFR ARSH bénéficie d'un poste supplémentaire en scolarité dans le cadre de la campagne d'emplois 2019. Le renfort qui avait été alloué depuis 6 mois a ainsi été transformé en poste permanent, pour lequel le recrutement vient d'être effectué : Johanne Blanc-Gonnet Dubreuil rejoindra l'équipe de scolarité le 21 janvier.
- Les collègues de scolarité ont profité de cette opération pour se réorganiser, tant pour couvrir l'ensemble des missions à assurer, que pour chercher un intérêt personnel renouvelé dans l'attribution des filières à gérer.
- Les collègues de scolarité ont souhaité organiser un accueil partagé qui sera assuré par Dominique Nuccio et Johanne Blanc-Gonnet Dubreuil. Cette fonction d'accueil permettra la prise en charge de plusieurs dossiers transversaux (absence des enseignants, collecte de documents, liens avec la reprographie, etc.).
- Il est rappelé les liens très étroits du service de scolarité avec : Bernadette Chaouite : chargée des relations extérieures et d'appui aux formations (admissions, orientation, formation continue, stages, RNCP, liens lycées-université, etc.) - Coraline Mora, gestionnaire des relations et de la mobilité internationales - Mélissa Pélisson, responsable de la communication au sein du centre de ressources (affichage offre de formation, environnements numériques, site web, etc.) - Véronique Roret, pour le recrutement des vacataires d'enseignement, la gestion des services d'enseignements et le paiement des heures complémentaires - Jean-Benoît Turc pour tout l'aspect logistique et technique lié à l'enseignement et au bâtiment (vidéo-projection, clés, informatique, mobilier, sécurité, etc.).

Université intégrée (UI) :

Rappel :

- ***Quelques étapes***

- *En juin/juillet : un certain flou sur les composantes académiques (composantes avec ou sans personnalité morale) – premier échange avec UFR SHS/LLASIC/LE/FEG/CUEF/IUGA (non représenté à la réunion de juillet).*
- *Conseil d'UFR de début septembre : le conseil exprime son accord afin de poursuivre les discussions avec les composantes indiquées ci-dessus.*
- *Rencontre avec le Président de l'UGA le 12 septembre.*
- *2 octobre : tenue de la rentrée académique en présence du Président. Présentation et échanges collectifs.*
- *Regroupement de composantes élémentaires en composantes académiques.*
- *Poursuite des discussions avec les composantes dans le périmètre validé par le conseil, avec invitation systématique des directions des pôles de recherche SHS et PSS.*

- ***Quelques grands principes fondamentaux***

- *Les UFR (composantes élémentaires) ne fusionnent pas au sein des composantes académiques : les composantes académiques sont des regroupements de composantes élémentaires au sein d'une structure de niveau intermédiaire.*
- *On ne revient pas sur les périmètres des UFR*
- *Que les composantes académiques permettent de reconstruire de la proximité dans les processus de décision et de validation*

- ***Quelques grands enjeux***

- *Comment peser dans les décisions, notamment à travers la présence au directoire de l'UI ?*
- *Comment le pilotage de l'ensemble va-t-il s'organiser ?*
- *Cohérence et coordination des décisions ?*
- *Rapport et cohérence avec les pôles de recherche ?*

- ***Eléments débattus lors du conseil du 6/11/18 :***

- *Réflexion sur un cadre plus large, cf. texte fondateur, justifiant la démarche de passer à un seul établissement. D'autres sites sont concernés. Changement majeur d'échelle de recompositions (cf. réforme des régions académiques).*
- *Il faudrait que les composantes académiques soient définies courant janvier 2019. Cette date a fait l'objet de multiples reports.*
- *Les compétences actuelles de l'UFR ne devraient pas être profondément modifiées dans le contexte de la composante académique.*
- *Chaque composante élémentaire conserve un conseil, une direction et un DAC. Le conseil de la composante académique sera constitué d'élus des différents conseils des UFR concernées. Ce conseil élira un directeur qui dirigera la composante académique avec un directoire formé de l'ensemble des directeurs des UFR.*
- *Un groupe de travail d'élus du CA et du CAC UGA a été établi. Réunions en janvier.*

Nouveaux éléments :

- *Document : point sur les discussions.
- Le directeur d'UFR commente les discussions en cours : proposition du groupe de travail des élus du CA et CAC d'entrer en discussion avec le secteur Santé et STAPS.
- Le niveau de regroupement recherché doit permettre de développer la proximité et de « stimuler ». Il ne doit pas être un niveau directif supplémentaire.

VOTE : 1 abstention

Les discussions de l'UFR ARSH vont inclure le secteur Santé, avec comme cadre de réflexion un périmètre allant de Lettres à Santé.

Questions diverses : tarification de la formation continue :

- *Document : nouvelle grille de tarification de la formation continue UFR ARSH.
- Le service central de la Formation continue, dont dépend la gestion de l'UFR (« pack 2 ») demande que le conseil d'UFR se prononce sur une nouvelle tarification pour 2019-2020 : le directeur d'UFR propoe le texte ci-joint au vote du conseil, afin d'accompagner la remontée au service de nouvelle grille de tarification, validée en conseil.

VOTE : unanimité.

Conseil d'UFR - 16/01/2019

Ordre du jour

- Hausse des frais d'inscription à l'université pour les étrangers : proposition d'un vote de soutien aux motions votées par les conseils centraux de l'UGA (jointes à ce texte) qui s'opposent à cette disposition

- Autoévaluation HCERES : présentation du calendrier, des attendus et du processus

- Retours suite à la rencontre avec les délégués d'année étudiants du 19 décembre

- Point sur le déroulement des examens et sur la préparation du semestre 2

- Présentation du projet de réorganisation du service de scolarité

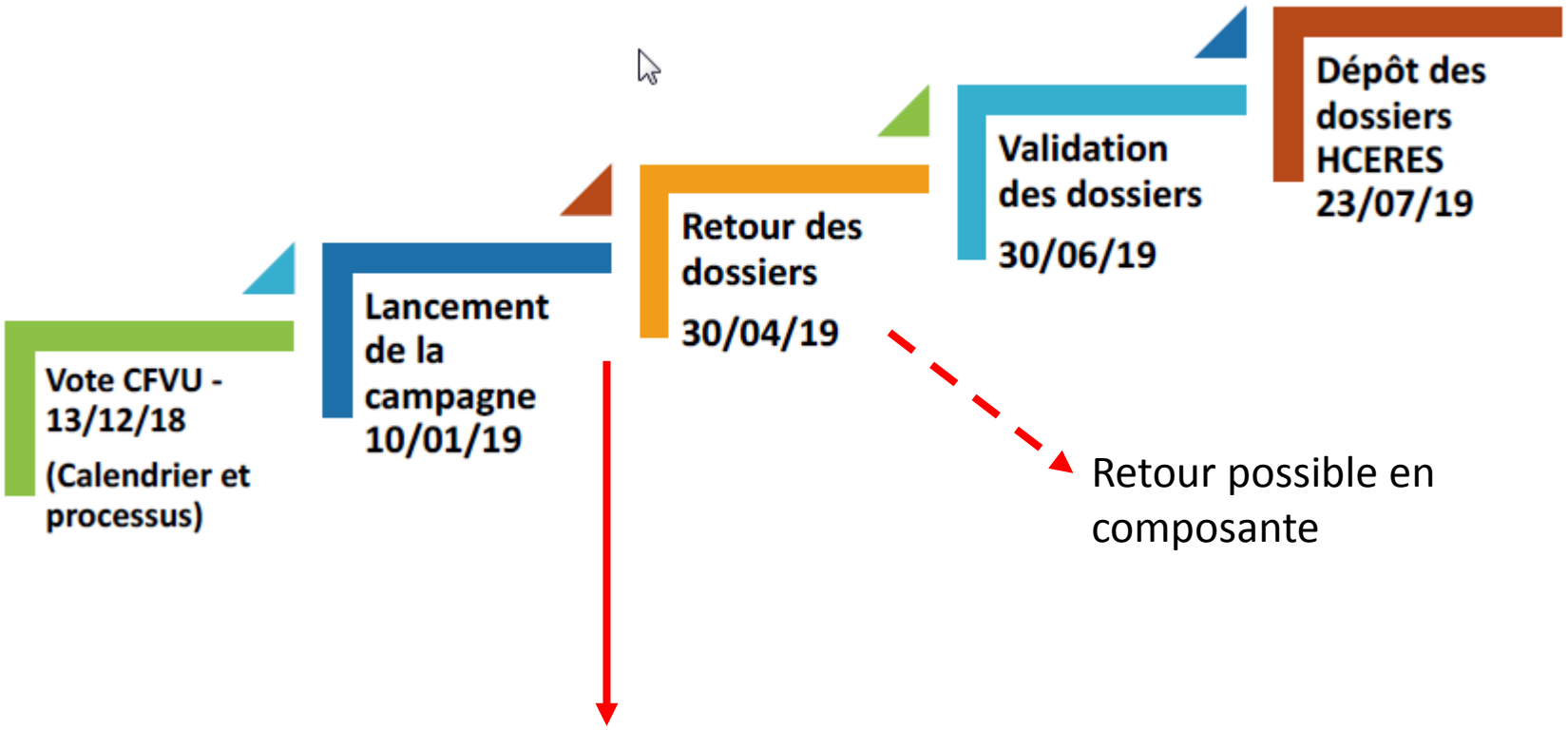
- Point sur les discussions autour de l'Université intégrée

- Questions diverses

Hausse des frais d'inscription à l'université pour les étrangers :
proposition d'un vote de soutien aux motions votées par les conseils centraux de l'UGA

Le Conseil de l'UFR ARSH réuni le 16 janvier 2019 apporte son soutien aux motions votées par le Conseil académique et le Conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes dénonçant la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires. Nous partageons les réticences quant à cette disposition discriminatoire, potentiellement nuisible au rayonnement de la francophonie. Attachés aux valeurs d'ouverture et d'accueil de la diversité, nous soutenons la position de l'UGA de ne pas appliquer cette mesure injuste et inefficace.

Autoévaluation HCERES : présentation du calendrier, des attendus et du processus



30/03/2019 : remontée des rapports au niveau de l'UFR. Phase de relecture interne avant remontée à l'UGA.

Retours suite à la rencontre avec les délégués d'année étudiants du 19 décembre

- Autour des stages et de l'orientation
  - Indiquer une liste des institutions qui ont accueilli des étudiants de la filière l'année antérieure
    - ✓ Sera annexée si possible aux livrets des études dès septembre
  - Une partie des informations transmises directement par le centre et la DOIP ne sont pas lues par les étudiants
    - ✓ Une fois par semestre, le DETU fera la synthèse des informations importantes et notamment des liens vers les ressources. Ce mail sera transmis via l'adresse de l'ARSH.
  - Sentiment que l'après-master n'est pas assez préparée dans le cadre des formations
    - ✓ Une réflexion à avoir : comment intégrer cela dans la progression du cycle à travers une valorisation de l'activité de recherche ?

- Autour de l'offre en soutien et tutorat
  - Expression d'un réel besoin de renforcement en expression française
    - ✓ Voir la possibilité d'ouvrir les groupes de « oui si » en français aux L2
  - Ressenti de grandes faiblesses en méthodologie
    - ✓ Construire une progressivité des apports méthodologiques entre les enseignements
  - Formaliser plus clairement les attentes et les apports du tutorat
    - ✓ Comment mieux articuler les apports du tutorat à la progressivité des apports méthodologiques
    - ✓ Besoin d'une meilleure coordination des tuteurs par un enseignant référent

Retours suite à la rencontre avec les délégués d'année étudiants du 19 décembre

- Sur le rythme de l'année
  - Possibilité de séquencer les examens du semestre 1 de part et d'autre des vacances (options internes avant par ex)
    - ✓ Explication des contraintes fortes
    - ✓ Engendrerait l'absence de semaines de révision

- Aspects matériels
  - Problème d'accès aux pianos
  - Les ampoules non changées
  - Manque de prises

Point sur le déroulement des examens et sur la préparation du semestre 2

- Point sur les « oui si »
  - 2 groupes de renforcement en français
  - 2 groupes de renforcement en histoire (géographie)
  - 1 groupe de renforcement en philosophie
  - 2 groupes de renforcement en musicologie
  - Tutorat spécifique et complémentaire : accompagnement individuel (1 tuteur pour 3 étudiants)

Discipline		Total théorique		Oui si inscrits(IA + IP)	Oui si assidus S1	Total présents fin de semestre
Histoire	« Oui si » 1 an	30	14	11	9	21 (70% du théorique ; 87,5% des inscrits)
	« Oui si » 2 ans		16	13	12	
Philosophie	« Oui si » 1 an	11	8	6	4	5 (45,5% du théorique ; 62,5% des inscrits)
	« Oui si » 2 ans		3	2	1	
Musicologie	« Oui si » 1 an	23		21	13 (56,5% du théorique ; 61,9% des inscrits)	
UFR	« Oui si » 1 an	64	45	38	26	39 (61% du théorique ; 73,6% des inscrits)
	« Oui si » 2 ans		19	15	13	

Présentation du projet de réorganisation du service de scolarité

- Accueil d'une nouvelle gestionnaire de scolarité
  - Johanne Blanc-Gonnet Dubreuil

Point sur les discussions autour de l'Université intégrée

- Echanges avec le groupe de travail des élus du CA et du CAC

  - Rappel du souhait de périmètres larges, en contacts les uns avec les autres
    - ✓ Eviter la dilution de l'UGA dans l'ensemble
    - ✓ Pouvoir peser au sein de l'UI
    - ✓ Respect des périmètres des UFR
  - Importance du partage de valeurs et de problématiques communes
    - ✓ Mission de service public d'enseignement supérieur
    - ✓ Mission de formation des enseignants
    - ✓ Thèmes de recherche partagés
  - Une répartition des rôles
    - ✓ Centre : stratégie et pourvoyeur de solutions
    - ✓ Composante académique : niveau de coordination
    - ✓ Composante élémentaire (UFR) : niveau d'opérationnalisation, le quotidien
  - Expression d'une attente
    - ✓ Quelles compétences pourraient être déléguées du centre vers la composante académique ?

- Les évolutions actuelles
  - Quels liens avec l'ensemble « Santé »
    - ✓ Souhaite s'ouvrir aux SHS
    - ✓ Volonté d'une partie de l'UFR SHS de s'ouvrir vers « Santé »
    - ✓ 1 ou 2 composantes partageant un Conseil stratégique commun ?

Coût de la formation continue

Le Conseil de l'UFR ARSH prend acte de la proposition de tarification formulée par la DFCA, même s'il s'inquiète de la hausse substantielle du coût d'inscription en formation continue financée, notamment pour les diplômes de licence. Si la règle de calcul s'entend, nous attirons toutefois l'attention de la DFCA sur la faiblesse du vivier de financeurs susceptibles de consentir à prendre en charge une inscription dans les formations portées par l'UFR ARSH. La hausse de tarif ainsi engendrée pourrait tendre à une contraction de ce vivier déjà faible et, paradoxalement, à une perte des ressources potentielles associées.

2019 : Réorganisation du service de scolarité

Responsable de scolarité :	Isabelle DELHOTEL
Coordination licence SHA :	Nathalie LIAUD

	Isabelle DELHOTEL	Nathalie LIAUD
Services d'enseignement, Appui aux départements :	Histoire de l'art Musicologie Anglais	Histoire Géographie sociale Philosophie Sciences hum. app. (SHA)

Emplois du temps, plannings (ADE) :	Nathalie LIAUD	Sylvaine MARIS-MURY
Etudiants à besoins spécifiques :		Chloé POUZERATTE

Scolarité "transversale" & accueil	Dominique NUCCIO
	Johanne BLANC-GONNET DUBREUIL

GESTION DE SCOLARITÉ	**HISTOIRE**	**PHILOSOPHIE**	**SCIENCES HUM. APP. (SHA)**	**HISTOIRE DE L'ART**	**MUSICOLOGIE**	**MDLE/Bibliothèques**
L1	Sylvaine MARIS-MURY	Dominique NUCCIO	Chloé POUZERATTE	Dominique NUCCIO	Sylvaine MARIS-MURY	
L2	Johanne BLANC-GONNET DUBREUIL			Johanne BLANC-GONNET DUBREUIL		
L3	Nathalie LIAUD	Nathalie LIAUD				
M1 - M2 CONCOURS DU	Nadège ROSELLI	Nathalie LIAUD		Nadège ROSELLI		Nadège ROSELLI

En coopération avec le service de scolarité :

Bernadette CHAOUITE	Admissions, orientation, formation continue, relations extérieures, stages, RNCP, etc.
Coraline MORA	Relations et mobilité internationales
Mélissa PELISSON	Communication, affichage offre de formation, environnements numériques, liens avec le centre de ressources, etc.
Véronique RORET	Contrôle des services d'enseignement et paiement des heures complémentaires
Jean-Benoît TURC	Assistance technique et logistique aux enseignements (vidéo-projection, clés, informatique, bâtiment, sécurité, etc.)

Proposition de tarification de la DFCA pour les étudiants en Formation Continue et Reprises d'Études

DOMAINE (DFCA) et COMPOSANTES en pack 2	Régime d'inscription	Modalité pédagogique (Diplômes nationaux)	INTITULE DU DIPLÔME Mention (préciser parcours si nécessaire) ou TARIFICATION PAR NIVEAU DE DIPLÔME	Année 2017-2018	Tarif 2018-2019	Tarif prévisionnel de l'année 2019-2020			
UFR Arts et Sciences humaines (ARSH)	Formation continue financée	Modalité mixte (FC dans la FI)	Licences générales	2 000,00 €	4 €	10 €	14 800 la licence	Ça varie un peu d'une licence à l'autre, mais elles font toutes entre 1480 et 1500 heures	
			Masters 1	2 000,00 €	11 €	14 €	Histoire : 156 h = 2184	H de l'Art : 156 h = 2184	Philo : moyenne 212 h = 2968
			Masters 2	2 000,00 €	11 €	16 €	Histoire : 204 h = 3264	H de l'Art R : 180 h = 2880	Philo : moyenne 146 h = 2336
			Master 2 professionnel	3 000,00 €	12 €	16 €		H de l'Art : 260 h = 4160	
	Reprise d'études non financée	Modalité mixte (FC dans la FI)	Frais de gestion : gestion administrative et accompagnement pédagogique	Frais de gestion 2017-2018	Frais de gestion 2018-2019	Frais de gestion 2019-2020			
				300 €	300 €	452 €			

DOMAINE (DFCA) et COMPOSANTES en pack 2	Régime d'inscription	Modalité pédagogique (Diplômes nationaux)	DIPLÔME UNIVERSITAIRE	Année 2017-2018	Tarif 2018-2019	Tarif prévisionnel de l'année 2019-2020	
UFR Arts et Sciences humaines (ARSH)	Formation continue financée		DU Penser les sciences	800 €	8,30 €	12 €	96 h = 1152
			DU Guide conférencier	2 500 €	12,25 €	12,50 €	204 h = 2550